



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 SEPTEMBRE 2012

DELIBERATION RELATIVE A L'ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE PRIMES DE RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE AU BENEFICE DES ENSEIGNANTS DE L'IUT

Le 28 septembre 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous l'administration provisoire de Monsieur Patrice BRUN,

- ➔ a validé, à titre exceptionnel et dérogatoire, la transformation de l'enveloppe des 270 heures de modulation de service, déléguée à l'IUT au titre de l'année universitaire 2011/2012, en Primes à responsabilités particulières.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 28 septembre 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

L'Administrateur Provisoire,

SINGARAVELOU

